Rencontre entre les syndicats et Madame MARTIN Vice-Présidente en charge des lycées   
AMIENS, le 7/11/16

Présents :   
Manoelle Martin  
Martine Pavot  
Mr Maillard  
 autres personnes de la région

UNSA éducation : Phillippe Caron, Claire Soufflet Lemancel

Prise de parole de Manoelle Martin sur cette réunion qui fait suite à une demande des picards.  
La séance plénière du 13 octobre a arrêté les grandes lignes, douloureusement, politiques très différentes entre les 2 régions.  
Prendre des décisions et avancer. Il y a des délibérations prises et des évolutions arrivent. La fusion est difficile financièrement et besoin d’harmonisation des politiques. Choix et orientations faits mais rien n’est figé. Des délibérations sont à venir. Suite à des orientations.

L’année 2016 est une transition, le budget a été voté précédemment. Les marges de manœuvre arrivent. Budget pour 2017 sera voté courant décembre. Le budget va donc être constitué : rien n’est figé. Les Ajustements en cours.

**QUESTIONS DES OS CONCERNANT LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT :**

MM : les choix ont été réalisés à partir des méthodes du npdc approuvées par la chambre des comptes. Donc appliquée à la picardie. Et donc la dgf a été calculée à partir de l’exercice des 3 dernières années. Un Ajustement à été fait en fonction des fonds de réserve des établissements. Des Dgf complémentaires sont possible après un dialogue individualisé avec le proviseur.

Le montant est un montant initial, la dotation est faite mais l’existence du dialogue de gestion permet un ajustement des dgf.

Sgen : fonds de réserve : thésaurisé pour des projets. En vidant les fd de réserves, plus possible.

MM : le dialogue de gestion est là pour ajuster.   
Les dotations initiales suffisent à construire les budgets d’établissement.  
Des dotations complémentaires vont arrivées, mode délibératifs, extrêmement tendu. (toutes les 5 semaines, alors que précédemment le délai était de 8 semaines)

Demande de précision des os quant au mode de calcul de ces dgf :  
MP : le calcul a été fait sur la base des recettes et dépenses des 3 dernières années, ainsi que des fonds de roulement mobilisables : calcul de la dgf, avec correctif de l’inflation.   
MP parle d’établissements où les fonds de réserve atteignent un an et demi. Et pourtant pas de titre de recettes. Mais des baisses de dgf pouvant aller jusqu’à 30%.   
Explication de cette baisse aussi grâce à la baisse des charges, mutualisation du gaz et de l’électricité.

**QUESTIONS DES OS SUR L’ACTION EDUCATIVE :**

Harmonisation entre les 2 ex régions : enveloppe action éducative : 11€ par lycéen  
avec un mini de 3000€ et un maxi de 15000€ et bonus pour les territoires ruraux

questions sur les Boite à outils pour les LP ? Projets annulés ?

MM : Le but est de rattraper. Ils ne veulent pas se désengager mais tout élèves au cas par cas qui a des difficultés : il faut d’abord solliciter les aides d’état.

Vote d’une enveloppe d’1 million d’euro pour le matériel de formation pour les jeunes.

Aujourd’hui des enveloppes complémentaires sont susceptibles d’arriver après le budget courant décembre.  
Il faut inscrire tous les projets au budget en CA : sous réserve du financement région.

Pour l’EPS : financement des entrées piscine sur les actions éducatives.  
demande des OS que le Gt sur les équipements sportifs soit reconduit. Sur le principe ok.

Pour les AS : courant 2017 il y aura quelques choses.

Les parcours culturels seront reconduits et seront votés par le vice président culture.  
Nouvelle démarche de projets accès à la culture, citoyenneté. Néanmoins ils n’ont plus les moyens de faire ce qui était fait en picardie.  
Mais pour rappel : la Politique d’initiative régionale est non obligatoire.   
La première enveloppe qui a été apportée sur le premier trimestre (actions éducatives), est une bonne base et « il faut faire preuve de créativité pour apporter autant avec moins d’argent ».

Débat en ce moment avec la vice présidence aux sports pour pouvoir avoir un reversement possible pour les AS.

Aide au financement pour les sorties des élèves habitant en milieu rural.

Tout au long de 2017 actions et appuis aux établissements traités différemment…

Il faut également traiter avec : la mise en œuvre de la mobilité européenne, prévention santé (sida, obésité)… des leviers sont possibles, c’est du travail avec d’autres délégations du CR HDF et cela débouchera sur d’autres délibérations.

Sur les aides directes en faveur des lycéens :

Ils s’engagent pour les jeunes en difficultés, par l’intermédiaire du proviseur, et promette une réponse sous 10 jours.  
Logique de continuer à passer par les services sociaux de l’établissement.

Gestionnaire de la fsu : réactivité imbattable aujourd’hui car enveloppe dans l’établissement.

Dispositif où la région reprend la main pour réorganiser et sera susceptible de revenir dans l’établissement.

Harmonisation des pratiques mais aussi individualisées à la famille.

Snalc : besoin d’un mode d’emploi clair sur ces aides : situations individuelles et cadre définissant les priorités.  
Sgen : les familles ne savent pas à qui s’adresser, mise en place d’un protocole.

MM : Rappel du process : Demande d’aide sociale des familles. Réponse administrative du proviseur. Protocole transmis.   
Mais la Région ne peut plus aider à l’achat de la caisse. Traitement uniquement des demandes de l’instruction sociale : commission d’action sociale. Justificatifs. Demande acceptée seulement si le chef a mobilisé les fonds de l’état d’abord.

**QUESTIONS DES OS SUR LES EQUIPEMENTS :**

Tout au long de 2017 actions et appuis aux établissements traités différemment… le dialogue de gestion est prioritaire. Les services des hdf vont dans tous les établissements : ils aborderont tous les sujets, pour avoir une photographie des difficultés.

Les salles des profs, élèves, parents, foyer des lycéens, des agents: remise à niveau correcte.

Développement des fablab

Cantine : souhait de 70% de l’approvisionnement local, gestion du gâchis, groupement d’achat, santé.

Pour les BPL martine pavot souhaite essayer de répondre aux demandes qui avaient été faites.

A&d : travaux nécessaires sur les ateliers adaptés pour 10 élèves et non 15 ?  
Pas de réponse à part dialogue de gestion.

Questions sur l’achat exceptionnel de matériel :  
Equipement : comment faire ? Quels process ? Achat de véhicule ? Renouveler le parc informatique avec l’util ? demande pour les internats, les salles de sports, les Chariots de ménage…  
MP : toutes les demandes sont à faire directement à la région via le chef d’établissement. Pas d’achat sur fond propre ; rappel que les procédures sont accélérées avec une délibération toutes les 5 semaines alors qu’auparavant toutes les 8 semaines.

Y aura-t-il des cessions immobilières ?   
MP : oui. Exemple :  
Gondecourt : maison de maitre comme logement de fonction du proviseur et barre de logement de fonction pour les autres. Aujourd’hui, remise en état de la barre et vente de la Maison de maitre.

Autre exemple : Annexe du lycée malraux bethune va etre cédée.

M² inutilisés, logements inoccupés.

La région doit faire d’économie d’échelle.